



Paris, le 18 mars 2013

Monsieur le Premier ministre,

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, la FNARS, la Fondation Abbé Pierre, Emmaüs France, ATD Quart-Monde, et l'Association des Cités du Secours Catholique souhaitent vous exprimer leur indignation face aux récentes déclarations du ministre de l'Intérieur annonçant la reprise des « démantèlements » de bidonvilles au motif que leurs occupants refuseraient de s'insérer en France.

Ces propos nous paraissent particulièrement choquants et contraires aux engagements de campagne du Président de la République ainsi qu'à la mission que vous avez confiée au Préfet Alain Régnier, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, visant à organiser un accompagnement global de ces situations, en recherchant avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, des solutions dignes et des perspectives d'insertion. Cette orientation strictement répressive, qui a déjà démontré dans le passé son inefficacité, nous semble également éloignée de la position que vous aviez exprimée sur ce sujet à l'occasion de notre dernière rencontre.

Ces déclarations traduisent une méconnaissance profonde des conditions de vie et de misère extrême de ces personnes souvent victimes de discrimination dans leurs pays d'origine, pourtant membres de l'Union Européenne. Comment peut-on en effet affirmer que ces personnes refusent de s'insérer en France, alors que l'accès à l'emploi et au logement social leur est actuellement interdit et que certains maires vont jusqu'à s'opposer à la scolarisation des enfants ?

Nous ne sous-évaluons pas les difficultés posées par l'installation de ces bidonvilles, dont la concentration sur quelques départements provoque des réactions d'hostilité, trop souvent instrumentalisées, voire nourries par des élus locaux.

Nous considérons cependant que la stigmatisation de ces familles particulièrement démunies par un membre de votre gouvernement, en attisant les réactions de rejet, est contraire aux valeurs de la République. Désigner une population par son origine ethnique est inacceptable et contraire aux principes de notre Constitution, c'est aussi méconnaître le fait que de nombreuses familles présentes dans les bidonvilles sont en France depuis longtemps, contrairement à l'idée véhiculée par le discours du ministre de l'Intérieur. Cette stigmatisation compromet par ailleurs gravement les perspectives d'intégration de ces personnes qui devraient disposer du libre accès au marché du travail dans notre pays.

Dans ce contexte particulièrement inquiétant les associations craignent une accélération des évacuations de bidonvilles sans solution et sollicitent une rencontre pour évoquer avec vous la

situation de ces personnes et les orientations de l'Etat permettant de répondre à cette urgence humanitaire.

A l'approche de la fin du plan hivernal, les associations sont pleinement mobilisées pour défendre le principe d'accueil inconditionnel de toute personne sans abri qui sollicite une prise en charge ainsi que l'application effective de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 prévoyant un diagnostic sanitaire et social et des solutions d'hébergement ou de logement pérennes avant toute opération d'évacuation de bidonville.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

La FNARS
La Fondation Abbé Pierre
Emmaüs France
ATD Quart-Monde
L'Association des Cités du
Secours Catholique

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

ABCR (*Association Biterroise Contre le Racisme*) – **ALPIL** (*Action pour l'insertion sociale par le logement*) – **AMPIL** (*Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement*) – **ASAV** (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASEFRR** (*Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et rroms*) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CCFD-Terre Solidaire** (*Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*) – **LA CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **CLASSES** (*Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat*) – **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat-Cité** – **Hors la Rue** – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **MDM** (*Médecins du Monde*) – **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **PU-AMI** (*Première Urgence-Aide Médicale Internationale*) – **ROMAQUITAINE** – **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Romeurope 94** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (*Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants*) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (*Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France*)

Et le Comité de soutien de Montreuil, le Comité de soutien 92 Sud, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie, le Collectif Rroms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles rroms de l'agglomération orléanaise, le Collectif des sans-papiers de Melun, le Collectif solidarité Roms Lille Métropole, le Collectif Solidarité Roms Toulouse, Collectif de soutien aux familles Rroms de Noisy le Grand

Contacts presse :

CNDH Romeurope : 06 35 52 85 46

FNARS : Stéphane Delaunay 01 48 01 82 32 et Céline Figuière 01 48 01 82 06

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso : 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79

Emmaüs France : Sandrine Witeska 01 41 58 25 30

ATD Quart Monde : Typhaine Cornacchiari 01 42 46 01 69/06 18 05 29 83

ACSC : Sibylle Yetta 01 58 70 09 35